

Le



LAIMONT  
ASSOCIATION SPORTIVE  
ET CULTURELLE  
55800 LAIMONT

organise le dimanche 04 juin 2023

## Sa 22<sup>ème</sup> BROCANTE VIDE GRENIERS

- La 22<sup>ème</sup> brocante de Laimont se déroulera le dimanche 04 juin 2023 de **07h00 à 18h00** (L'accueil des exposants se fera à partir de **6h 45**).
- La brocante se tiendra sur la place de la mairie, une portion de la rue basse, et de la rue du château et dans la salle communale.
- Pour le bon déroulement de cette manifestation, vous êtes priés de retourner ce bulletin d'inscription complété et signé pour le 25 mai 2023 terme de rigueur, à l'adresse suivante :

M. Emmanuel MAISON, 21 Rue des grands jardins, 55800 LAIMONT,  
ou par mail : [emmanuel.maison@hotmail.fr](mailto:emmanuel.maison@hotmail.fr)

- 
- **Particuliers** : Le 1<sup>er</sup> emplacement de 5 m est gratuit (4 m dans la salle).  
Chaque emplacement de 5 m supplémentaire coûte 10 €.

Vous devez **impérativement** joindre :

- une copie recto-verso d'une pièce d'identité pour l'inscription sur le registre des participants (Si inscrit en 2022 et sans nouvelle carte, la copie n'est pas nécessaire),
- un chèque de caution de 10 € à l'ordre du L.A.S. avec votre réservation. Cette caution vous sera rendue le jour de la brocante par les organisateurs. En cas d'absence, la caution restera acquise à l'association.

Pour un emplacement supérieur à 5 m, vous devez joindre un second chèque du montant du supplément.

Seules les demandes accompagnées d'un chèque de caution et éventuellement du chèque de supplément seront prises en considération.

- 
- **Professionnels** : Le prix de l'emplacement de 5 m est fixé à 10 €.  
Le prix de l'emplacement de 5 m supplémentaire est fixé à 10 €.

Vous devez **impérativement** joindre :

- une copie du registre de commerce,
- un chèque de la totalité de la réservation

### Règlement

- Laissez votre emplacement propre, vous devez emporter tous vos déchets, cartons et invendus.
- Respectez vos emplacements pour permettre le passage des services de sécurité.
- En cas de litige, adressez-vous à un responsable de l'association.
- Les chèques seront restitués en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.
- Ne garez pas votre voiture sur les pavés.
- Respectez les pelouses.

## BULLETIN DE RESERVATION

### PARTICULIERS :

Tarifs : 5 mètres gratuits (caution de 10,00 €),  
10 € par emplacement de 5 mètres supplémentaire.

Monsieur, Madame, .....

Adresse complète (CP et ville) .....

N° de Téléphone ..... (mobile si vous souhaitez être recontacté l'année suivante)

- Réserve 1 emplacement de  5 mètres (gratuit)  10 m (10 €)  15 m (20 €).
- Joint un chèque de caution à l'ordre du L.A.S. de 10,00 €.
- Joint un autre chèque à l'ordre du L.A.S. de ..... € correspondant aux emplacements supplémentaires.
- Joint une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité ou permis de conduire).

Emplacement souhaité: .....

(Si vous souhaitez être accolés avec d'autres personnes, **groupez vos inscriptions** et nous nous efforcerons dans la mesure du possible de satisfaire vos demandes.)

Règlement de la Bocante de LAIMONT du 04 juin 2023.

Lu et approuvé (écrit à la main).....

Signature obligatoire :

---

### PROFESSIONNELS :

Tarifs : 10 € pour un emplacement de 5 mètres  
10 € par emplacement de 5 mètres supplémentaire.

### **LA VENTE DE BOISSONS ET LA RESTAURATION SONT RESERVEES AUX ORGANISATEURS.**

Les produits proposés à la vente devront être étiquetés au prix indicatif de la mise en vente.

Monsieur, Madame.....,

Adresse complète (CP et ville) .....

N°RC : .....

Nature des ventes : .....

N° de téléphone : ..... (mobile si vous souhaitez être recontacté l'année suivante)

- Réserve 1 emplacement de  5 mètres (10 €)  10 m (30 €)  15 m (50 €).
- Joint un chèque à l'ordre du L.A.S. de .....
- Joint une photocopie du registre de commerce.

Emplacement souhaité: .....

Règlement de la Bocante de LAIMONT du 04 juin 2023.

Lu et approuvé (écrit à la main).....

Signature obligatoire :